

Plan fixant la limite des constructions

Adoption par le Conseil général

Echelle 1 : 2'000

Mars 2022

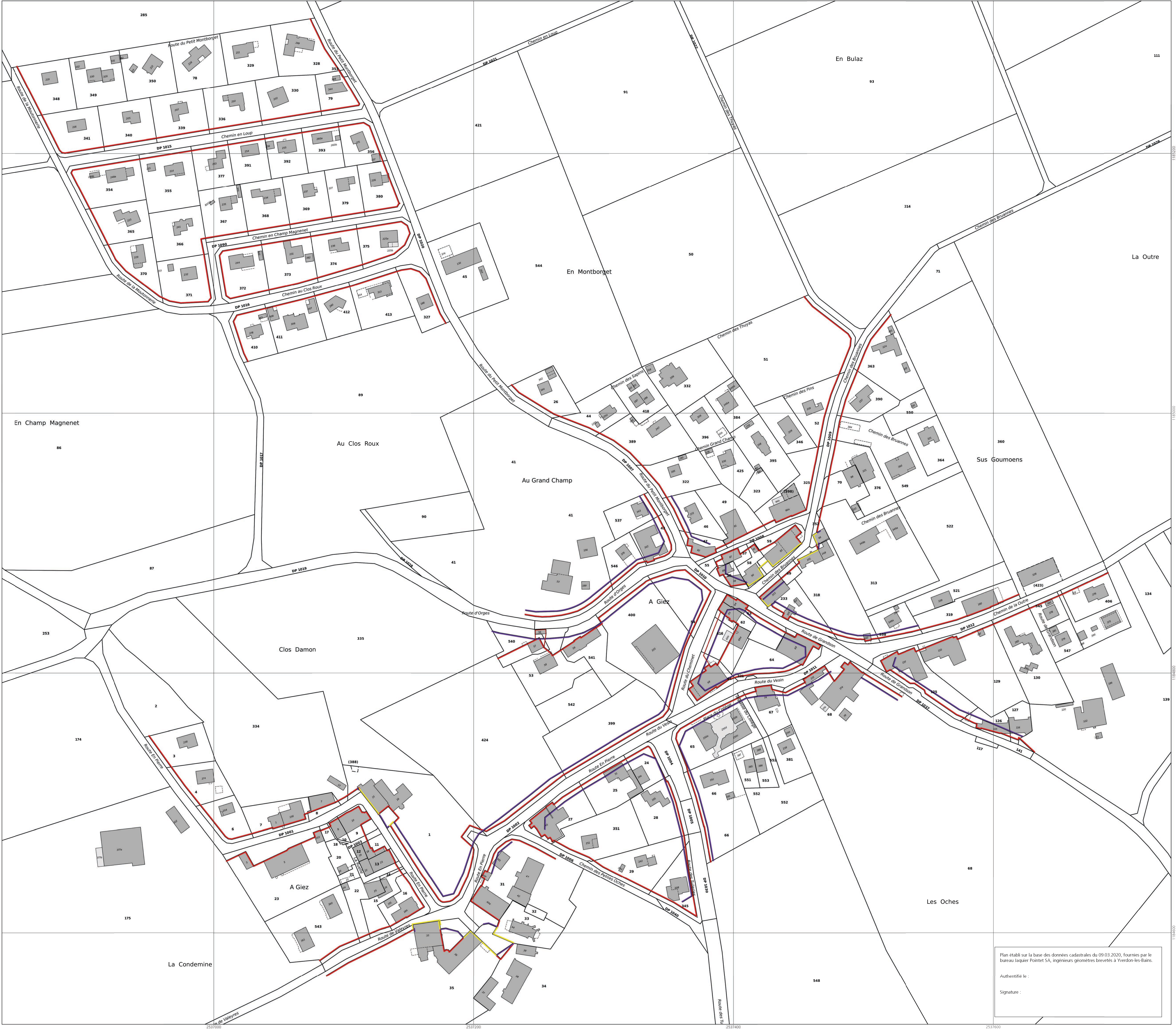
Entré en vigueur le :

	Jaquier Pointet SA Géomètres brevetés	Rue des Pêcheurs 7 Case postale 1401 Yverdon-les-Bains	024 424 60 70 info@japo.ch www.japo.ch
---	---	--	--

— — Limite de commune

Limites des constructions

- Limite des constructions existante maintenue approuvée le 10 décembre 2003
- Limite des constructions nouvelle
- Limite des constructions radiée approuvée le 10 décembre 2003
- Limite des constructions secondaires nouvelle



Plan établi sur la base des données cadastrales du 09.03.2020, fournies par le bureau Jaquer Pointet SA, ingénieurs géomètres brevetés à Yverdon-les-Bains.

Authentifié le :

Signature :